

600

599

3446

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
Immeuble EPI Rue 1x Boulevard du Sud Point E BP 16 324 Dakar - Tel 865 22 56 - Fax 865 23 76

AFDS

PROJET FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
Crédit IDA SE-3446

« ATELIER DE MISE A NIVEAU
DE L'INFORMATION SUR LES PROCEDURES DE
FINANCEMENT DE L'AFDS AVEC LE RESEAU
DES PARLEMENTAIRES POUR LA POPULATION
ET LE DEVELOPPEMENT »

ALLOCUTION DE

Madame Khardiata LO N'DIAYE

DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE DU FONDS
DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Mars 2003

*Monsieur le Représentant du Président de l'Assemblée Nationale,
Madame le Ministre du Développement Social,
Honorables députés,
Monsieur le Représentant des bailleurs de fonds,
Monsieur le Directeur des Opérations,
Monsieur le Président de l'APCR,
Monsieur le Gouverneur de la région de Thiès,
Messieurs les chefs de Projet,*

Mesdames, Messieurs,

Chers invités

Je suis particulièrement honorée de m'adresser à vous à l'occasion de cet « atelier de mise à niveau de l'information sur les procédures de financement et activités de l'agence du Fonds de Développement social ».

Ce atelier entièrement dédié aux Parlementaires, représentants légitimes des populations sénégalaises souligne si besoin en était, l'importance que l'AFDS accorde à votre institution dans la promotion et la mise en œuvre de ses activités de développement social.

Au nom de Madame le Ministre du Développement Social, dont je salue le soutien agissant de son département au Projet et son implication de qualité en tant que Président de l'AFDS, permettez-moi de remercier tous les participants présents à cet atelier et plus particulièrement le Député Famara Sar Coordonnateur du réseau, et ses collaborateurs M. Dib Niom et Madame Gnagna Touré qui ont participé de bout en bout à la planification de cet atelier.

J'espère que tous les participants trouveront en cet atelier de deux jours une opportunité pour mieux faire connaissance avec l'AFDS et faire partager avec notre équipe, vos préoccupations et vos attentes.

L'organisation de ce Séminaire s'inscrit dans un double objectif : d'abord la nécessité pour les projets et programmes de communiquer afin d'informer l'opinion et les acteurs sur leurs missions ; ensuite pour les Parlementaires, de développer un fort plaidoyer en faveur de la lutte contre la pauvreté et de jouer pleinement leur rôle d'intermédiation auprès des populations. L'AFDS est consciente de l'assistance qu'elle doit leur apporter afin qu'ils disposent des informations et des outils nécessaires leur permettant de contribuer activement à la réussite de cet important projet.

Avec votre permission, je voudrais saisir cette opportunité pour vous présenter le projet Fonds de Développement, car en tant que projet, il incarne une vision, il a une mission et des stratégies et modes opératoires pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Le projet Fonds de Développement s'inscrit dans un contexte qui situe le Sénégal parmi les pays les plus pauvres. A l'intérieur du pays, bien que l'incidence de la pauvreté

varie d'une région à l'autre et d'un groupe social à un autre, les pauvres la décrivent dans les mêmes termes: le sentiment de n'avoir aucune voix et aucun contrôle sur leur vie, l'absence de stabilité et de sécurité, des sentiments d'isolement et d'humiliation, la prise de conscience d'une inégalité entre les sexes, un manque d'accès aux ressources et aux opportunités disponibles, bref, un sentiment de très grande vulnérabilité aussitôt que survient une crise.

La pauvreté ne se mesure pas seulement en termes monétaires ou de calories jour par habitant. C'est un phénomène pernicieux qui sape les fondements de ce qui fait avancer l'être humain vers les conquêtes fabuleuses, c'est-à-dire la solidarité, la confiance en soi et en l'avenir et surtout le sentiment de dignité.

C'est cette perception des différentes facettes de la pauvreté qui fonde la vision du projet, qui est celle d'un instrument au service des communautés pour leur permettre d'améliorer, sur des bases durables, leurs conditions de vie, grâce à un accès plus sécurisé et aux moyens et aux ressources pour le développement.

La mission du projet est donc de contribuer à la réduction de la pauvreté par les actions suivantes :

- ✓ Faciliter l'accès aux infrastructures et services sociaux de base ;
- ✓ Promouvoir des activités génératrices de revenus ;
- ✓ Renforcer les capacités de développement des communautés de base ;
- ✓ Promouvoir un cadre efficace de suivi des conditions de vie des ménages.

Son approche est pragmatique et multisectorielle. Il s'inscrit dans une dynamique de cohérence avec les autres programmes sectoriels relatifs aux domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, des infrastructures, en cours dans le pays.

Les actions de lutte contre la pauvreté nécessitent un engagement sur le long terme. C'est pourquoi à la demande du Sénégal, la Banque Mondiale a décidé de soutenir le Fonds par un Programme de Prêt Adaptable couvrant une période de dix ans réparti en trois phases. Pour la première phase de trois ans (2001-2004), le financement de l'IDA portera sur 30 millions de dollars E.U. et se concentrera dans les régions prioritaires de Dakar, Louga, Fatick, Kaolack et Kolda.

Le système de pilotage du fonds est bâti sur les principes d'autonomie, de transparence et de célérité. Il est articulé autour de deux instances : l'assemblée générale jouant le rôle de Conseil d'administration présidé par Mme le Ministre du Développement Social et une Direction générale qui sont les deux organes de l'Association Fonds de Développement Social.

Depuis son entrée en vigueur il y a moins d'un an, des pas importants ont été franchis. Il s'agit notamment de :

- La mise à niveau et finalisation des Manuels de procédures ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des antennes régionales de l'AFDS ;
- Formation de l'équipe de l'AFDS ;
- De la sélection des opérateurs d'appui aux OCB ;

- La réalisation des Evaluations Participative sur la Pauvreté ;
- La réalisation des Evaluations Participative des Besoins dans certaines Communautés rurales prioritaires ;
- Le développement de partenariat et de synergie avec divers acteurs.

Nous avons compris que le souci du Gouvernement est d'imprimer une marche sûre et accélérée à ce programme sur lequel beaucoup d'espoirs légitimes sont fondés.

Aujourd'hui, la décentralisation des activités de l'AFDS est effective et matérialise l'option d'une gestion participative et de proximité, assignée par les autorités du projet, et traduite en termes réels par le démarrage d'un bureau fonctionnel depuis plus d'un an dans les régions ci dessus citées et la mise en place d'une équipe technique expérimentée, capable de jouer le rôle d'interface avec les différents acteurs de la région.

En tant que démembrements de la Direction générale, les antennes assurent le suivi, la supervision et la coordination des actions qui sont elles, mises en œuvre de manière directe par les communautés et groupes bénéficiaires, avec l'appui des opérateurs.

Le comité technique d'évaluation mis en place sous la présidence du Gouverneur de Région constitue un cadre pour impliquer, de manière opérationnelle, toutes les parties prenantes dans l'évaluation et la sélection des micro- projets et sous projets qui sont financés.

Au préalable, le projet a procédé à un ciblage adéquat des interventions et des bénéficiaires, selon les critères de pauvreté. Dans ce cadre, les évaluations participatives de la pauvreté ont permis de dresser une situation de référence à partir de laquelle l'impact du projet sera mesuré. Les évaluations participatives des besoins qui sont menées en parallèle ont permis d'identifier les micro projets et les sous projets.

A cette étape où l'AFDS est sur le point de réaliser son premier bilan à mi-parcours, une centaine de projets ont été conçus suivant un processus de participation active des populations bénéficiaires et vont être financés en mi-avril dans les régions de Fatick, Kaolack, Kolda et Louga. En outre, il est prévu le démarrage des EPP dans la région de Dakar à partir du 15 avril.

Dans le cadre de ses perspectives de déploiement, les EPB seront poursuivies et les projets conçus par les communautés de base avec l'accompagnement d'opérateurs sur tous les aspects. Ainsi, sur les 1013 villages concernés par la première phase, au moins un micro projet et un sous projet seront financés pour chacun d'eux.

Le séminaire reviendra plus en détail sur les objectifs, résultats et les procédures de mise en œuvre du projet dans la suite de nos travaux.

Mesdames et Messieurs,

Je n'ai fait qu'effleurer les aspects majeurs de l'exécution d'un programme dont la démarche se veut une démarche de rupture, capitalisant les acquis positifs de l'expérience mais soucieuse également d'opérer les transferts de pouvoir et de responsabilités, qui conduisent très souvent à enfermer dans des logiques d'assistantat ceux qu'on est censé aider à émerger.

MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE,
MONSIEUR LE MAIRE, MONSIEUR LE PREFET,
MADAME LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AFDS,
HONORABLES DEPUTES,
CHERS INVITES,

LA RENCONTRE QUI NOUS REUNIT AUJOURD'HUI REJET, A MES YEUX, PLUSIEURS SIGNIFICATIONS. L'UNE D'ELLES EST QUE DES REPRESENTANTS DU PEUPLE, DES HOMMES ET DES FEMMES DE CONVICTION ET D'ENGAGEMENT, ONT ACCEPTE DE VENIR PARTAGER AVEC NOUS LES OBJECTIFS, LE CONTENU ET L'APPROCHE DE L'AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL (AFDS).

JE SUIS CONVAINCUE QUE LES DEPUTES ICI PRESENTS TIRERONT LE PLUS GRAND PROFIT DES ECHANGES QU'ILS AURONT CE LUNDI ET DEMAIN MARDI AVEC LES EXPERTS DE L'AFDS.

IL EST DE NOTORIETE PUBLIQUE A L'HEURE ACTUELLE QUE LA PAUVRETE TOUCHE BEAUCOUP DE MENAGES SENEGALAIS. CE QUI A AMENE LE GOUVERNEMENT A FAIRE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, UNE PRIORITE QU'ILLUSTRE FORT ELOQUEMMENT LA QUALITE DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP). L'AFDS S'INSCRIT PARFAITEMENT DANS LE CADRE DEFINI PAR LE DSRP.

L'AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL EST UN INSTRUMENT DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE CREEE PAR LE GOUVERNEMENT DU SENEGAL AVEC L'APPUI DE LA BANQUE MONDIALE.

SES ACTIVITES ONT DEMARRE EN JUILLET 2001. CES ACTIVITES SONT MENEES A TRAVERS QUATRE (4) COMPOSANTES :

- COMPOSANTE 1: AMELIORATION DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET SERVICES SOCIAUX DE BASE
- COMPOSANTE 2 : ACCES AUX SERVICES DE MICRO FINANCE
- COMPOSANTE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES GROUPES VULNERABLES ET DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB)
- COMPOSANTE 4 : SUIVI ET ANALYSE DES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES ET COMMUNAUTES.

ELLES VISENT L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS LES PLUS DEFAVORISEES EN METTANT EN PLACE DES MECANISMES CAPABLES DE REpondre A LA DEMANDE DES POPULATIONS QUI SONT LES PARTENAIRES DE L'AFDS.

CES MECANISMES BASES SUR L'APPROCHE PARTICIPATIVE RESPONSABILISENT LES POPULATIONS DANS TOUTES LES ETAPES DU PROCESSUS.

D'UNE DUREE DE 10 ANS REPARTIS EN TROIS PHASES, LA 1ERE PHASE VA S'ETENDRE JUSQU'EN 2004 POUR UN MONTANT DE FINANCEMENT DE 30 MILLIONS DE DOLLARS AMERICAINS QUI SERONT UTILISES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SES QUATRE COMPOSANTES. CINQ REGIONS SONT COUVERTES. IL S'AGIT DES REGIONS DE DAKAR, LOUGA, FATICK, KAOLACK, KOLDA.

AU SEIN DES COLLECTIVITES LOCALES DE CES REGIONS, LES PARTENAIRES DE L'AFDS SONT PRINCIPALEMENT LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE

(OCB). CES OCB PEUVENT, A TRAVERS DES MICRO-PROJETS ET DES SOUS-PROJETS QU'ELLES EXECUTERONT ELLES MEMES, ETRE DES ACTEURS ACTIFS POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET INTEGRE.

CES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE REGROUPENT LES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES OU DE QUARTIER, LES GROUPEMENTS DE FEMMES, LES ASC, LES GROUPEMENTS D'INTERET ECONOMIQUE, LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS ET AUTRES ASSOCIATIONS D'INTERET COMMUNAUTAIRES. CE RAPPEL EST IMPORTANT.

EN EFFET, DANS CES OCB, ON RETROUVE, MESSIEURS, MESDAMES LES DEPUTES, DES FEMMES, DES JEUNES ET HOMMES QUI SONT A LA FOIS VOS MILITANTS, VOS VOISINS, VOS AMIS, VOS RELATIONS. BREF, CE SONT LES HABITANTS DU TERROIR DONT VOUS ETES L'ELU, LE REPRESENTANT, LA VOIX A LA TRIBUNE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, MAIS AUSSI PARTOUT OU SE DECIDE L'AVENIR DE LA NATION SENEGALAISE.

IL EST DONC IMPORTANT QUE VOUS COMPRENIEZ :

- CE QUE L'AFDS FAIT SUR LE TERRAIN,
- CE QUE L'AFDS PROPOSE AUX POPULATIONS,
- CE QUE VOS MANDANTS PEUVENT ATTENDRE DE L'AFDS.

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE, MME KHARDIATA LO NDIAYE DONT JE SALUE LE DYNAMISME ET LA COMPETENCE AINSI QUE TOUTE SON EQUIPE SONT A VOTRE ECOUTE. ILS SONT ICI POUR VOUS PARLER. ILS SONT A VOTRE DISPOSITION. POSEZ-LEUR TOUTES LES QUESTIONS. EXIGEZ LES REponses LES PLUS PERTINENTES !

SI LES PARLEMENTAIRES VEULENT, EN EFFET, JOUER PLEINEMENT LEUR ROLE D'INTERMEDIATION AUPRES DES POPULATIONS ET DEVELOPPER UN FORT PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, IL FAUT QUE LES ELUS DU PEUPLE DISPOSENT DES INFORMATIONS ET DES OUTILS NECESSAIRES POUR ASSUMER CORRECTEMENT CE ROLE.

L'AFDS EST, DANS CE CADRE, OUVERTE A TOUTE FORME DE COLLABORATION AVEC LES PARLEMENTAIRES. JE VOUDRAIS D'AILLEURS SALUER L'ACTION DU RESEAU DES PARLEMENTAIRES SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT QUI FAIT UN TRAVAIL EFFICACE AU BENEFICE DES DEPUTES ET UTILE POUR L'EXECUTIF.

LE RESEAU QUE DIRIGE AVEC BRIO L'HONORABLE DEPUTE FAMARA SARR A TRES TOT COMPRIS QUE L'INFORMATION EST CAPITALE POUR UN DEPUTE. CETTE INFORMATION, LE PARLEMENTAIRE DOIT LA CHERCHER, LA RECUEILLIR AUPRES DE CEUX ET CELLES QUI LA DETIENNENT, LA PARTAGER AVEC SES MANDANTS POUR MIEUX DEFENDRE LEURS INTERETS.

LE CONTROLE DE L'ACTION DE L'EXECUTIF PAR LES PARLEMENTAIRES N'EST D'AILLEURS POSSIBLE QUE SI LE DEPUTE EST INFORME ET SE DONNE LES MOYENS DE PUISER A LA BONNE SOURCE SES INFORMATIONS. C'EST AINSI QU'IL PEUT, AU

SEIN DE L'HEMICYCLE, POSER LES BONNES QUESTIONS ET, EN RETOUR, AVOIR LES ECLAIRAGES LES PLUS JUSTES ET LES PLUS PERTINENTS.

C'EST POURQUOI, JE VOUDRAIS SALUER LE PARTENARIAT MUTUELLEMENT AVANTAGEUX QUE L'AFDS ET LE RESEAU DES PARLEMENTAIRES ONT NOUE. C'EST UN BEL EXEMPLE DE COLLABORATION QUE LE GOUVERNEMENT AIMERAIT VOIR FAIRE TACHE D'HUILE. CAR, IL EST ESSENTIEL QUE L'ON SACHE CE QUE FAIT LE GOUVERNEMENT.

- IL EST IMPORTANT QU'ON MESURE A LEUR JUSTE VALEUR LES EFFORTS DEPLOYES SUR LE TERRAIN PAR LES PROJETS ET PROGRAMMES AFIN D'AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS ;

- IL EST, ENFIN, DANS L'ORDRE DES CHOSES, AU SENEGAL QUI EST UNE DEMOCRATIE MAJEURE QUE L'ON INFORME LES CITOYENS.

AVANT DE FINIR, JE VOUDRAIS EXPRIMER LA GRATITUDE DU GOUVERNEMENT DU SENEGAL A LA BANQUE MONDIALE DONT LE FINANCEMENT A PERMIS LA MISE EN PLACE DE CET IMPORTANT PROJET QUE GERE L'AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL AVEC EFFICACITE. CE PARTENAIRE AU DEVELOPPEMENT A COMPRIS QUE LA PAUVRETE CONSTITUE UN FREIN AU DEVELOPPEMENT ET ANNIHILE TOUS LES EFFORTS DE NOS JEUNES NATIONS.

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL CONSIDERE QUE LA PAUVRETE EST MOINS UNE AFFAIRE DE CHIFFRES QUE D'HOMMES, DE JEUNES ET DE FEMMES AUXQUELS IL FAUT DONNER LES MOYENS DE VIVRE DIGNEMENT ET DECEMMENT. LE GOUVERNEMENT S'Y ATTELE TOUS LES JOURS.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION.

Merci de votre attention

